



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

PME

Question écrite n° 12268

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre interroge Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi sur les recommandations exprimées dans le rapport de la chambre de commerce et de l'industrie de Paris sur l'accompagnement des PME pour favoriser l'innovation. La chambre de commerce et de l'industrie de Paris préconise de mettre en place un dispositif d'information clair et adapté sur les modalités de collaboration possibles avec les grands groupes. Il la remercie de bien vouloir indiquer son avis sur ce sujet.

Texte de la réponse

La vingtième proposition du rapport de la chambre de commerce et d'industrie de Paris du 22 mars 2007, intitulé « Innover en Île-de-France : nos priorités pour les PME », préconise de renforcer l'accompagnement des petites et moyennes entreprises (PME) dans leurs démarches d'innovation par la mise en place d'un dispositif d'information clair et adapté sur les modalités de collaborations possibles avec les grands groupes. Il existe déjà un dispositif allant au-delà de la simple information. Lancé à la fin de 2005 et déployé en 2006 dans le cadre d'un partenariat entre Oseo et le comité Richelieu, association de PME de haute technologie, le Pacte PME (www.pactepme.org) vise à promouvoir de manière très opérationnelle les relations entre grands comptes et PME innovantes, en particulier l'accès des PME aux commandes des grands comptes. Une équipe mixte composée de collaborateurs du groupe Oseo et du Comité Richelieu a été constituée pour développer l'activité du Pacte PME. Les mises en contact entre grands comptes et PME sont favorisées par l'organisation de rencontres thématiques, portant sur des technologies prédéfinies avec les grands comptes, et auxquelles des PME disposant d'offres sur les domaines recherchés sont invitées à participer. 28 opérations de ce type ont été organisées en 2006, permettant à plus de 500 entreprises de se présenter, suscitant plus de 1 300 demandes de contacts de la part des grands comptes associés et débouchant sur la signature de 73 nouveaux contrats. En 2007, 46 rencontres thématiques de ce type ont eu lieu. Par ailleurs, des rencontres d'échanges d'expériences entre fournisseurs et grands comptes sont organisées, pour favoriser le retour d'expérience et contribuer à l'identification de pistes d'amélioration dans les relations entre les grands comptes et leurs fournisseurs. En 2006, 20 réunions de ce type ont été organisées. Le Pacte PME et Oseo offrent par ailleurs aux PME innovantes des accompagnements spécifiques dans le développement de leurs collaborations avec les grands groupes par les biais du programme expérimental Passerelle ou de l'aide au partenariat technologique (cf. réponse à la question écrite n° 12267).

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12268

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie, finances et emploi

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 4 décembre 2007, page 7587

Réponse publiée le : 27 janvier 2009, page 768